

AVIS DE COURSE



Nom de la compétition :	Avèm acabat
Dates complètes :	10-11 novembre 2024
Lieu :	Base des Étangs SAÏX 81710
Autorité Organisatrice :	Voile-Handi-Valide
Grade :	4

PRÉAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

a. Vérifiez :

- Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puits de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc.).
- Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.
- Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

b. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

c. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

1 RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV),
- 1.2. les règlements fédéraux,
- 1.3. les règles des classes Miniji et Hansa

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1. Les IC seront affichées sur le tableau officiel à l'entrée du Club House.

3 COMMUNICATION

- 3.2. Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux INQ (Intersérie quillards Voile Légère) rating > 1245

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- a. la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- b. la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

4.2.2 Pour le bateau :

- l'autorisation de port de publicité.

4.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à jc.mirc@orange.fr jusqu'au **jeudi 31 octobre 2024** ou en ligne même date.

4.4. Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur <http://www.handi-voile-en-midi-pyrenees.fr/Competitions/Avis-de-course-et-fiches-d-inscription/>

4.5. Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve un bateau doit s'acquitter des exigences d'inscription et payer tous les droits

4.6. Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : supplément de 20 € après le 31 octobre 2024

5 DROITS À PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 31 octobre 2024	Droits après le 31 octobre 2024
INQ	40 € / coureur	60 € / coureur
accompagnant	25 € / accompagnant	30 € / accompagnant

Sont inclus dans les droits d'inscription :

- l'organisation de la compétition, le grutage des bateaux,
- l'animation Occitane, le pot d'accueil et le repas des coureurs.

5.2 Autres frais : les paniers-repas, petits déjeuners et l'hébergement chalet si place disponible à réserver avant **le 31/10/2024**
Pour les accompagnants : comprenant l'animation Occitane, le pot d'accueil et le repas des coureurs: **25€/personne**

7 PROGRAMME

7.1 Pot d'accueil dînatoire samedi 09/11/2024 après la remise des résultats et prix de la régata « OPTI » de la journée.

7.2 Accueil au Club House à partir de 9h

7.3 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
09/11/2024	14h	17h
10/11/2024	9h	10h30

7.4 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :

Date	De	À
09/11/2024	14h	17h
10/11/2024	9h	10h30

7.5 Jours de course :

Date	Briefing (zone de grutage)	1er signal d'avertissement	Nb courses max/jour
10/11/2024	10h30	11h00 courses à suivre	7
11/11/2024	10h00	10h30 courses à suivre	7

7.6 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 11h00, puis courses à suivre.

7.7 Pause possible suivant besoin PMR. Possibilité de distribution de panier-repas sur l'eau par bateau sécurité

7.8 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h30.

7.9 Affichage des résultats dès que possible...

8 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

8.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de (voir tableau ci-dessus).

8.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8.4 L'équipement suivant peut être contrôlé ou mesuré : voir règles de classe des bateaux présents.

8.5 Les bateaux doivent également respecter la RCV 78.1

9 LIEU

9.1 Espace de Loisirs des Etangs (Dicosa), chemin des Héronnières, La Serre, 81710 Saïx

9.2 Une fois arrivé à la barrière appeler le : 0617836406.

10 PROCÉDURE DE DÉPART

À 11h00, mise à disposition, sur l'eau, pour le premier signal d'avertissement.

Une minute ou plus avant la mise en place de la procédure de départ, le comité envoie le pavillon orange (qui sert de visée pour la ligne) accompagné d'un signal sonore long et répété.

Ce qui signifie que la procédure est imminente.

- 5' envoi du pavillon de classe MINIJI avec signal sonore court,
- 4' envoi du pavillon « P » ou « I » ou « U » avec signal sonore court,
- 1' affalé du pavillon « P » ou « I » ou « U » avec signal sonore long,
- 0' Top départ affalé du pavillon de classe MINIJI avec signal sonore court.

Le comité, après le temps pour la fermeture de la ligne, affale le pavillon orange et hisse le pavillon bleu qui sert de visée pour les arrivées.

Après le dernier bateau arrivé ou la fermeture de la ligne, le comité affale le pavillon bleu.

Même procédure pour chaque départ.

11 DÉPART, ARRIVÉE

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ bouée verte.

Pour un parcours « T » le bateau comité peut être remplacé par le mât-pavillons à terre (zone de grutage).

Si après le top départ, le comité envoie le pavillon « X » (rappel individuel), le comité de course ne donnera pas le numéro de voile du bateau fautif ni oralement ni sur un canal VHF.

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après le signal de départ sera classé DNS

11.2 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon BLEU et le côté parcours de la marque d'arrivée. La ligne d'arrivée sera fermée 10 minutes après le premier bateau arrivé.

12 LES PARCOURS

12.1 Les parcours « B » (bâbord) et « T » (tribord) sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
Le comité de course indiquera sur le tableau à l'arrière du bateau comité le parcours et le nombre de tour(s) à effectuer, avant l'envoi du pavillon orange.

Les marques sont :

- Parcours : Grosses bouées Région Occitanie
« au vent » : jaune _ « dog leg » rouge _ « sous le vent » orange + blanche (porte)
- Ligne départ : bateau comité et bouée verte.
Marque de parcours à laisser à bâbord sauf si la flamme verte est envoyée.
- Ligne d'arrivée : bateau comité bouée verte.

12.2 Parcours côtier : un côtier pourrait être lancé après l'envoi du pavillon « W » sur le mât-pavillonnerie (zone de grutage).
Parcours « B » et « T » en annexe avec l'ordre des marques à contourner et le côté duquel chaque marque doit être laissée

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 Deux courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 Courses retirées :

- Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- Quand quatre à sept courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les 2 plus mauvaises

Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Système de classement tel que défini par l'annexe A 4 des RCV 2021, 2024 (1point au premier 2 pts au second ainsi de suite et 1 point de plus que le nombre d'inscrits pour tous ceux qui n'ont pas fini).

15 RÉCLAMATIONS

15.1 Les réclamations doivent être déposées 30 mn maxi après le dernier arrivé de la dernière course du jour au bureau du club house (affichage de l'heure limite du dépôt des réclamations sur le tableau officiel à l'entrée du Club-House)

15.2 Le droit d'appel est supprimé.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 PLACE AU PORT

Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée par l'organisateur pendant qu'ils sont aux pontons.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 RÉSULTATS, PRIX

Tous les coureurs seront récompensés. Coupe aux premiers de chaque catégorie, produits du terroir à chaque participant.

L'annonce des résultats et la remise des prix seront effectués le lundi 11 novembre 2024 vers 16h30 suivis d'une collation.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

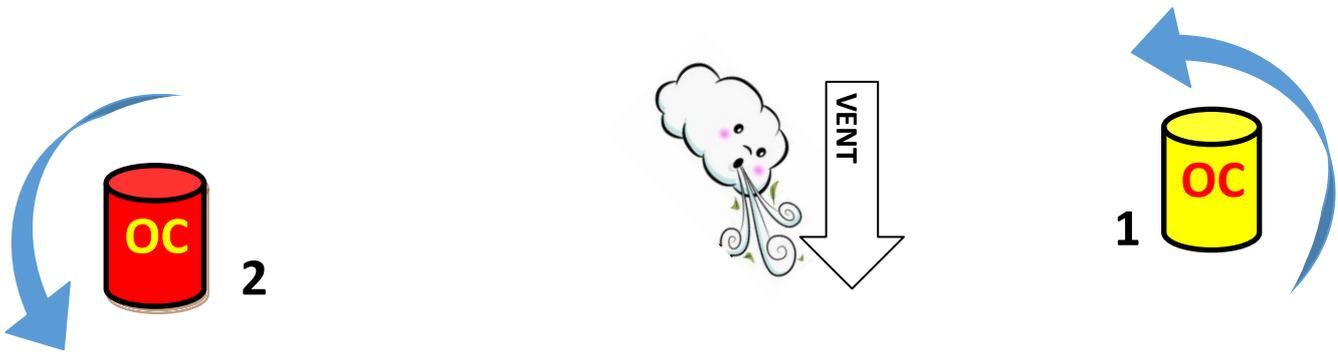
Président du Jury :	Jacques Sicard	
Président Comité de Course :	Théo Wendling	
Président-e comité technique :	Aline Williot	
Commissaire aux résultats :	Marie-France Potier	
Contact et renseignements :	Marie-France Potier	06 17 83 64 06 timifa2@sfr.fr

Zones de dangers à éviter



PARCOURS « B » avec porte

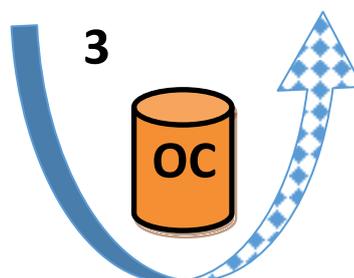
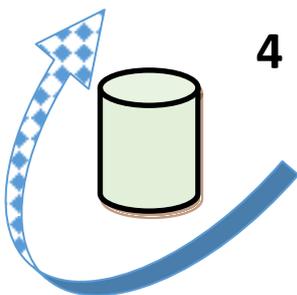
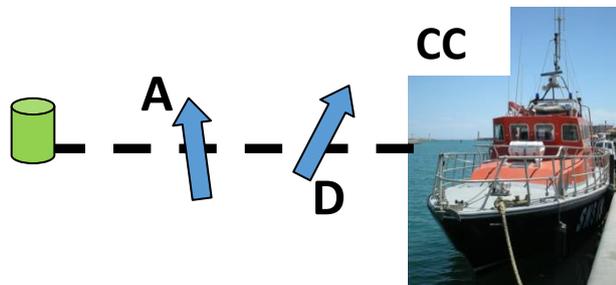
On laisse les bouées à Bâbord



B 1 = 1 tour : D_1_2_3/4_A

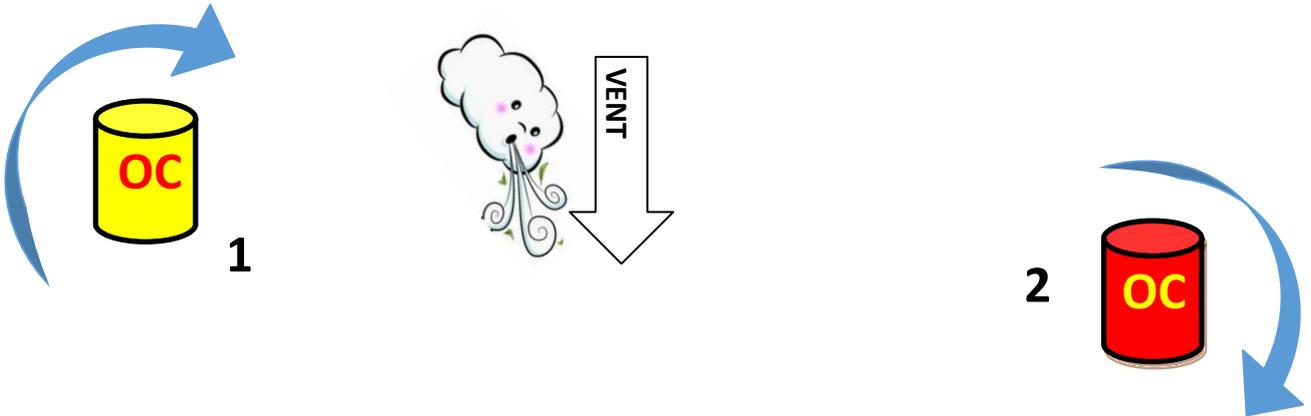
B 2 = 2 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_A

B 3 = 3 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_1_2_3/4_A



PARCOURS « T » avec porte

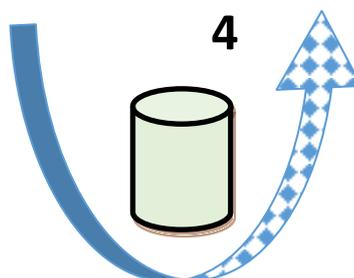
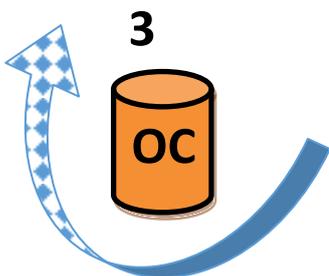
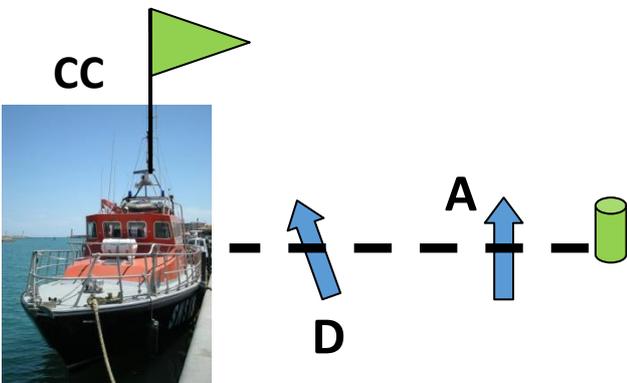
On laisse les bouées à Tribord



T 1 = 1 tour : D_1_2_3/4_A

T 2 = 2 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_A

T 3 = 3 tours : D_1_2_3/4_1_2_3/4_1_2_3/4_A

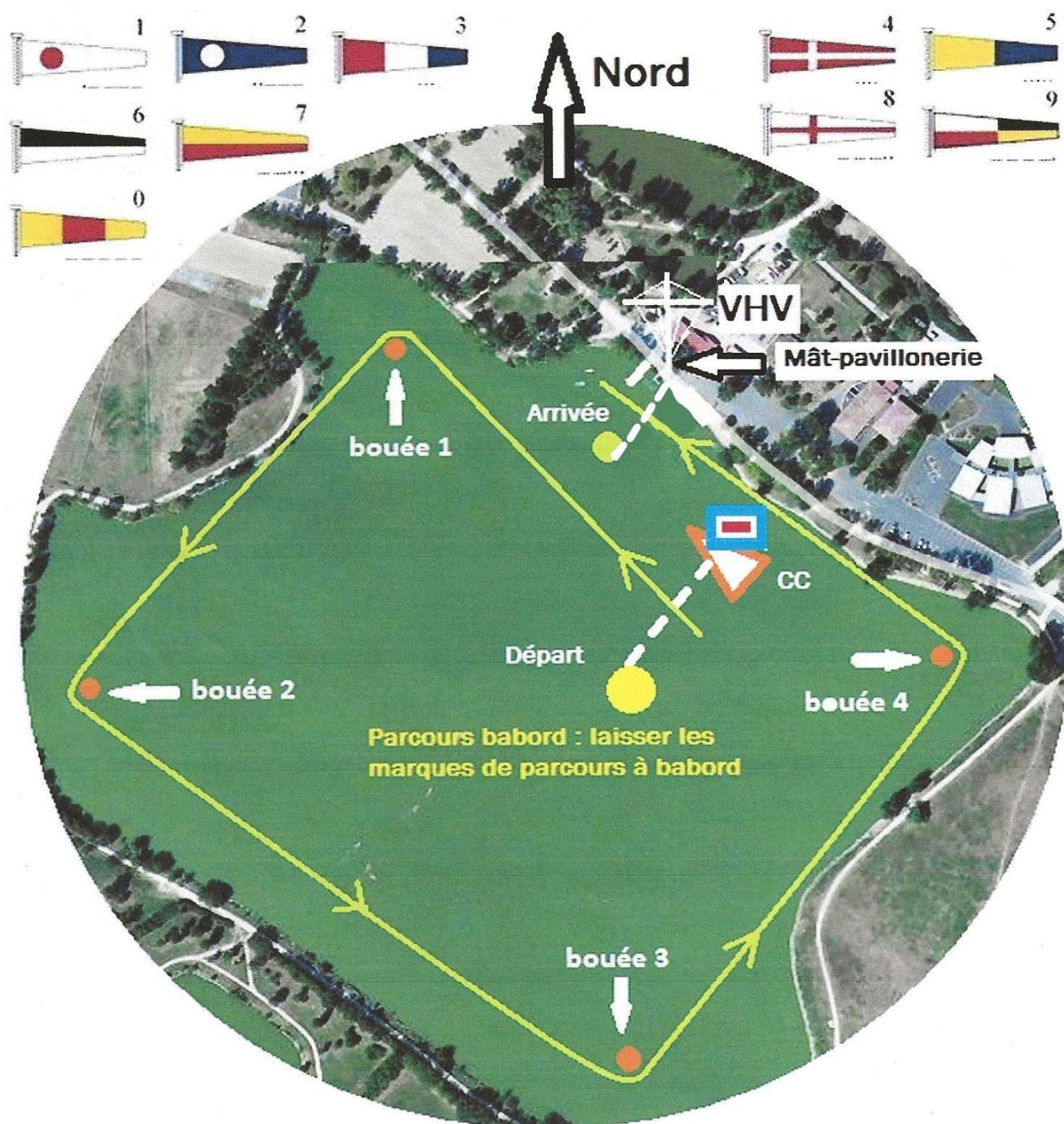


Parcours côtier

Pavillon W + 1 signal sonore  + ●

Indication de départ pour un parcours côtier : pavillon « W » hissé sur le bateau comité de course.
Parcours côtier bâbord : laisser les bouées à bâbord.

- départ entre le bateau comité de course et la bouée de départ jaune,
- bouée 1, bouée 2, bouée 3, bouée 4,
- multiplié par le nombre de tours inscrits sur le panneau du bateau comité de course,
- arrivée entre le **mât_pavillons** et la bouée d'arrivée verte.



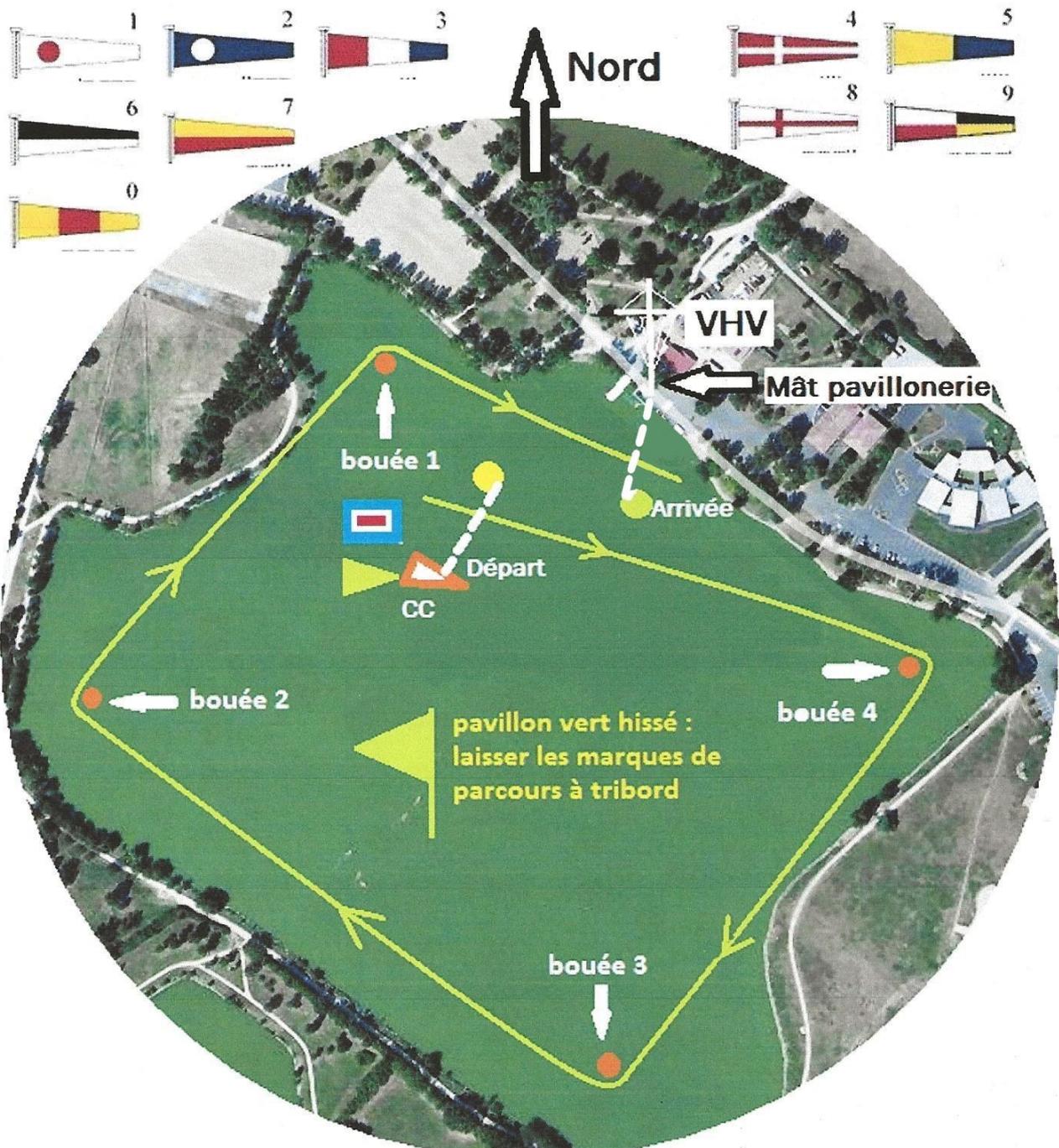
Parcours côtier

Pavillon W + 1 signal sonore  + ●

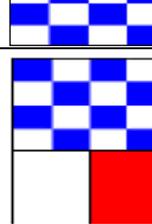
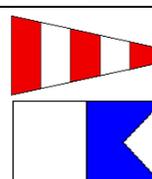
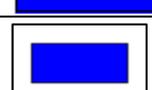
Indication de départ pour un parcours côtier : pavillon « W » hissé sur le bateau comité de course.
Parcours côtier tribord : flamme verte hissée sur le bateau comité de course : laisser les bouées à tribord.

flamme verte 

- départ entre le bateau comité de course et la bouée de départ jaune,
- bouée 4, bouée 3, bouée 2, bouée 1,
- multiplié par le nombre de tours inscrits sur le panneau du bateau comité de course,
- arrivée entre le mât_pavillons et la bouée d'arrivée verte.



PAVILLONS

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série (Miniji ou autre...)	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « vous êtes en course »
	Pavillon Préparatoire « I »	la règle 30.1 s'applique
	Pavillon de pénalité « U »	UFD Si pris en flagrant délit <i>Le concurrent ne doit pas se trouver dans le triangle défini par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute</i>
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Aperçu sur A »	Plus de courses aujourd'hui, rentrer au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ <i>Parcours établi, signal d'avertissement imminent</i>
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « S »	Réduction de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière
	Flamme verte	Parcours tribord <i>Laisser les bouées à tribord</i>
	Pavillon « W »	Parcours côtier
	Pavillon « VHV »	Pause « méridienne » pour recharge batterie <i>Pavillon spécial Club, signal sonore court et répété : retour ponton</i>